

**CONCOURS CHOREGRAPHIQUE DE DANSES HIP HOP ORGANISE PAR
L'ASSOCIATION U DANCE SCHOOL**

SAMEDI 9 AVRIL 2022 – 16 h

Théâtre Jacques Carat – 21 Avenue Louis Georgeon – 94230 CACHAN

Notre association œuvre au développement des Cultures Urbaines à travers la Danse qui est notre cœur d'activité. Après plusieurs mois très compliqués pour tous en raison de la crise sanitaire, après avoir enfin retrouvé le chemin des salles, nous nous sommes dit : Quoi de plus motivant pour les danseurs ? un défi, une compétition ? L'idée du Concours chorégraphique a donc pris naturellement sa place avec une impatience et un désir de reprendre la scène et faire vibrer le public.

Cet événement culturel dédié au Hip Hop permet aux groupes de se mesurer aux autres danseurs et d'assurer un show de qualité.

Cette manifestation ne se veut pas uniquement artistique car nous voulons proposer un soutien (si minime soit-il) à un combat qui peut toucher chacun d'entre nous. En effet, la totalité de la recette sera reversée à la Ligue Nationale contre le cancer (Cette association lutte sur tous les fronts de la maladie : recherche, prévention, information, soutien aux malades et à leur entourage).

Le prix d'entrée sera de 10 euros.

Cette compétition est ouverte aux groupes de danseurs amateurs.

3 catégories seront représentées : Débutants – intermédiaires – confirmés

10 danseurs maximum par groupes (2 minimum)

Chorégraphie entre 3 et 4 minutes.

Plusieurs styles de danse sont attendus : Hip Hop, House, Popping, Locking, Voguing, Waacking, Krump, House, Break, Ragga, Afro, danses latines.

Les danseurs seront jugés par des professionnels de qualité, connus et reconnus du Mouvement Hip Hop : Khady, Claise et Seuline. Ce jury a pour mission de déterminer le gagnant de chaque catégorie en fonction de plusieurs critères tels : la performance scénique, la technicité, la synchro, la musicalité, la mise en scène, l'artistique, l'utilisation de l'espace, l'originalité, la créativité.

Règlement du concours, fiche d'inscription des groupes et autorisations parentales pour mineurs à retourner à : contact@udanceschool.com

REGLEMENT DU CONCOURS CHOREGRAPHIQUE DE DANSES HIP HOP U DANCE SCHOOL - SAMEDI 9 AVRIL 2022

1. Participants

Ce concours s'adresse aux groupes amateurs de structures associatives ou municipales. Les groupes doivent être composés de 10 danseurs maximum (et 2 au minimum) à partir de 10 ans.

2. Dossiers de candidature

Les dossiers de candidature (règlement du concours, fiches d'inscription, autorisations parentales pour mineurs, devront être intégralement renseignés et adressés avec une vidéo de présentation du show) à contact@udanceschool.com

3. Jury du concours

Le jury sera composé de trois professionnels de la danse Hip Hop.

4. Evaluation des prestations artistiques

Les prestations seront évaluées selon une grille de points permettant d'établir un classement des lauréats. La grille de notation tiendra des éléments suivants : la performance scénique, la technicité, la synchro, la musicalité, la mise en scène, l'artistique, l'utilisation de l'espace, l'originalité, la créativité.

Il est demandé un effort sur les tenues de scène en évitant toute vulgarité ou gestes obscènes. Pas d'insultes dans les bandes-son (en anglais ou en français), pas de provocation quelle qu'elle soit : politique ou religieuse.

5. Prérequis concernant la musique

La chorégraphie doit être exécutée entièrement sur une musique préparée et fournie par les participants.

Elle doit être envoyée en format MP3 impérativement par mail à contact@udanceschool.com au plus tard le 19 mars 2022.

Le morceau de musique envoyé doit être nommé comme suit : nom du groupe/catégorie.

Le jour J, prévoyez votre bande-son sur une clé USB en cas de problème technique. La clé USB ne doit comprendre que le morceau de musique de la compétition. Bien nommer le nom du groupe et la catégorie sur la piste de la clé USB.

Pour la SACEM, nous demandons à chaque participant les informations concernant les morceaux de musique choisis (Titres / Compositeurs / Auteurs / temps utilisé).

6. Délibération

Les débats seront secrets et les décisions des membres du jury ne pourront faire l'objet d'aucune contestation. Toutefois les membres du jury pourront discuter avec vous si vous le souhaitez de votre prestation à l'issue de l'événement (dans un bon état d'esprit évidemment).

7. Résultats

Les résultats des délibérations seront annoncés à l'issue de l'événement.

8. Récompense

Compte-tenu de l'objectif caritatif de l'événement : bénéfices reversés à la Ligue contre le cancer, il n'est pas prévu de Monnaie-Price pour les groupes amateurs lauréats.

9. Répétitions

Les groupes de danseurs sélectionnés devront se rendre disponibles le jour du concours, samedi 9 avril 2022 dans la journée pour un filage sur scène avant le début du spectacle. Les horaires seront précisés ultérieurement à chaque groupe.

10. Déroulement du concours

Les groupes candidats s'engagent à se rendre disponibles le samedi 9 avril 2022. Les groupes se soumettront aux conditions techniques proposées par le personnel du théâtre de Cachan. L'ordre de passage des groupes sera déterminé par l'association U DANCE SCHOOL. La durée de la prestation devant durer entre 3 et 4 minutes. Chaque groupe s'engage à respecter ce temps.

11. Règlement

Chaque groupe accepte d'être photographié et filmé.

12. Modalités sanitaires

L'association U DANCE SCHOOL et le Théâtre de Cachan appliquent les directives sanitaires en vigueur du moment. A cette date, il se peut encore que la présentation du Pass Sanitaire soit demandée pour accéder à l'équipement. Il se peut encore que l'accès et déplacements dans les parties communes se fassent avec le masque.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » par le référent du groupe de danse

Le
(Nom du référent)

à
Signature

**CONCOURS CHOREGRAPHIQUE DE DANSES HIP HOP ORGANISE PAR
L'ASSOCIATION U DANCE SCHOOL - SAMEDI 9 AVRIL 2022 – 16 h
Théâtre Jacques Carat – 21 Avenue Louis Georgeon – 94230 CACHAN**

AUTORISATION PARENTALE

NOM DU GROUPE :

Je soussigné(e), Madame/Monsieur :

Autorise mon enfant mineur :

A participer au concours chorégraphique de danses Hip Hop du 9 avril 2022.

A être photographié et/ou filmé.

Fait à :

Le :